

Pour la régularisation des travailleurs sans-papiers du piquet Chronopost Alfortville, contre les OQTF ! Rassemblement à la préfecture de Créteil, Vendredi 25 Avril - 16H

Il y a 3 ans, 18 travailleurs sans-papiers de Chronopost, exploités dans un système de sous-traitance en cascade, ont installé un piquet de grève devant l'agence d'Alfortville pour défendre leurs droits et leur régularisation. Cette grève a pris le relais d'une première lutte, en 2019/2020, qui avait permis de faire régulariser 73 travailleurs sans-papiers. Les grévistes ont été rejoints et soutenus par des dizaines d'autres travailleurs sans-papiers demandant également leur régularisation, présents sur le piquet et dans toutes les manifestations, et par de nombreux camarades dont la régularisation avait été refusée lors du 1^{er} conflit de 2019.

La Poste exploite les sans-papiers, l'Etat la protège !

Chronopost est une filiale colis du Groupe La Poste, dont l'Etat actionnaire est le véritable propriétaire. Cette entreprise à capitaux publics exploite sans vergogne des travailleurs sans-titre de séjour, au vu et au su de toutes les autorités.

Elle sous-traite ses chantiers à des entreprises comme Derichebourg, qui elles-mêmes ont recours à des boîtes d'intérim pour recruter en masse des travailleurs sans-papiers qu'elles exploitent jusqu'à la corde.

Ces patrons refusent totalement de reconnaître la moindre responsabilité dans ce système d'exploitation des travailleurs sans-titre et de délivrer les documents d'entreprise permettant la régularisation de ces travailleurs par les préfectures.

De leur côté, jamais les différentes autorités (ministère du travail, de l'intérieur, de l'économie) qui ont soit la tutelle, soit le pouvoir de contrôle de La Poste, ne se sont mouillées dans cette affaire.

Bien au contraire, elles ont constamment elles aussi regardé ailleurs, et abandonné les travailleurs exploités à leur sort. La collusion politique de ces responsables de l'Etat avec ce patronat, que les travailleurs dénoncent comme « patrons voyous », est évidente.



Manifestation au siège de Chronopost à Paris en 2022

La préfecture alterne manœuvres et répression

Dès le début de cette lutte, en décembre 2021, la préfecture du Val-de-Marne a adopté une tactique de déni, de refus de tout dialogue, de tentative de division et de pourrissement. Elle refusait toute négociation collective sur les conditions de dépôt de dossiers. Mais de façon perverse, sa communication, pendant des mois, était de se plaindre qu'aucun dossier de demande de titre n'était en sa possession...

Après des mois de lutte, début juin 2023, 32 dossiers de demande de carte de séjour d'occupants du piquet, dont les 18 Chronopost, ont été déposés en préfecture à Créteil.



Les représentants de la préfecture indiquaient que ces dossiers seraient traités de « façon bienveillante selon le dossier », et que les déposants « ne devraient pas être déçus »

Devant les représentants de la lutte et des élus, les représentants de la préfecture s'engageaient à plusieurs reprises à ne pas délivrer d'OQTF en cas de refus de délivrance de titre à ces travailleurs.

Suite à ce dépôt, 15 travailleurs ont été régularisés, dont 4 des 18 travailleurs ayant travaillé à Chronopost. On était donc loin du compte, ce qui justifiait de continuer la mobilisation.

Sur les 17 dossiers encore à l'examen en préfecture depuis juin 2023, plus aucun échange possible avec la préfecture depuis...le 7 mai 2024 !

Il était clair que la préfecture misait à fond sur le découragement.

Malgré cela, les travailleurs du piquet Chronopost Alfortville tenaient bon, multipliaient les manifestations, et participaient aussi activement à toutes les mobilisations sociales en défense des intérêts du monde du travail, et bien entendu contre toutes les attaques visant l'immigration (loi Darmanin...)

Evacuation violente du piquet et tir groupé d'OQTF !

Le 31 octobre 2024, la préfecture faisait évacuer le piquet de grève devant Chronopost Alfortville par une intervention massive et musclée des forces de police, détruisant au passage les effets personnels de nombreux occupants. Malgré cette évacuation du piquet, les travailleurs, soudés, ont maintenu des rassemblements tous les vendredis devant la préfecture.

Le mercredi 12 février, une imposante manifestation réunissait à Créteil associations, syndicats, partis, élus, avec les collectifs de sans-papiers, pour protester contre les méthodes maltraitantes de la préfecture du Val-de-Marne concernant les démarches des personnes étrangères. Une délégation était reçue par des représentants du préfet. La situation du piquet Chronopost était abordée. A aucun moment, les représentants de la préfecture n'annonçaient la délivrance d'OQTF.

Or le vendredi 14 février, les OQTF visant nos camarades tombaient ! Elles avaient été signées par le préfet le 10 février, et postées ce même 12 février, jour de la rencontre à la préfecture !!!

Une provocation qui ne nous fera pas renoncer !

Cette façon honteuse de procéder, qui foule aux pieds la parole engagée des autorités, témoigne du niveau d'indignité atteint dans l'application des consignes discriminatoires émanant d'un gouvernement qui se complait dans les débordements racistes et les politiques xénophobes.

Ils ne parviendront pas à briser les travailleurs du piquet Chronopost d'Alfortville !

Régularisation de tous les participants à la lutte du piquet !

Régularisation de tous les sans-papiers !

Soutien financier à la lutte : <https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>

